L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 28 AVRIL 1883.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Résidence dans le Troisième District.

La maison Dietrich, au coin des rues Claiborne et New St-Bernard.

Lots de valeur dans le Second District.

Succession de M. Dietrich.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C, No 1039.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 avril 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, New St-Bernard et Nouvelle Orléans, formant le coin des rues Claiborne et New St-Bernard, ainsi que celui des rues Derbigny et New St-Bernard, et mesurant, au pied américain, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, le 12 avril 1883, 167 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne, 114 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, 320 pieds 2 pouces de face à la rue New St Bernard et 324 pieds et 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui le divise de la propriété qui a appartenu ou qui appartient maintenant à Mme Logan.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à un étage recouverte en ardoises, retirée de la rue et élevée de terre, contenant un grand corridor, salons doubles et salle à manger d'un côté; trois chambres à coucher de l'autre côté, ayant toutes des devants de cheminées en marbre. Aussi, une cuisine en bois à un étage recouverte en ardoises, avec 3 chambres. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse en bois à un étage avec 2 chambres et 2 cabinets, et une écurie en bois à deux étages ayant stalles remises, chambre pour harnais et pour la nourriture, chambre à laver, cabinets, 4 cuves, &c.; la cour de devant est disposée en parterre et le terrain du fond contient des arbres fruitiers tels que figuiers, pêchers, pruniers, néfliers, abricotiers, poiriers, orangers, &c.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Villeré désigné par le No 3 et mesurant, au pied américain, 34 pieds de face à l'Avenue St-Bernard sur une profondeur de 91 pieds 6 pouces sur la ligne du côté du lot No 2 plus près de la rue Urquhart, et 103 pieds sur l'autre ligne de côté et une largeur sur la ligne du fond de 25 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec 4 chambres, une cuisine en bois à un étage, 3 chambres, cabinets, cave, écurie briquetée. Cette propriété porte le numéro municipal No 63 Avenue St-Bernard.

3° Un certain morceau de terre dans le Second District de cette ville faisant face au Bayou St Jean, dans l'ilet compris entre les rues Port, Washington, St Jean et Première et mesurant 107 pieds de face au Bayou St Jean ou à la rue Port sur une profondeur de 351 pieds d'un côté et de 324 pieds de l'autre côté et une profondeur ou façade à la rue Première de 150 pieds.

4° Un autre terrain attenant à celui décrit en dernier lieu et mesurant 60 pieds de face au dit Bayou St Jean ou rue du Port sur une profondeur et façade à la rue Washington de 120 pieds.

Conditions comptant.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

14 avril—14.21.28—mai 5.12.19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Broad, entre Perdido et Gravier.

Succession de William Collins.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 6933.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 avril 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots No 40 et 41 de l'ilet No 601, qui est borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, et mesurant chacun 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad avec la même largeur dans le fond, et une allée de 20 pieds de largeur sur une profondeur de 252 pieds pouces et 7 lignes sur la ligne qui la divise du No 42, 252 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise des lots 40 et 41 et 252 pieds 2 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

21 avril—21.28—5.12.19.26 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District. No 11 rue Dublin.

Succession de Louis Lauber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 7919.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureau 45 rue Royale — SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 26 mars 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 70, qui est borné par les avenues St-Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin, et portant le No 11 de la rue, les dits lots se touchent et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Diebe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

27 mars—27.28.29.7.14.21.28 av

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 3e district, rue de Chartres, entre Elmire et Désiré.

Succession de Karl Brodtmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 7869.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 26 mars 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre, avec ses dépendances, voies et privilèges situé dans le 3e district de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Désiré et Elmire, mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Désiré.

2° Un autre lot de terre avec toutes ses dépendances, etc., situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un autre lot de terre avec les édifices et les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet, contigu au lot précédent, formant le troisième terrain après le coin, et mesurant au pied anglais 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre contigus, avec les édifices et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le même district et le même ilet, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun au pied anglais 30 pieds 7 pouces de face à la rue de Chartres, touchant à la propriété précédemment décrite, sur 110 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Robt J. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent, au comptant, sera exigé sur les lieux pour répondre de la vente.

28 mars—28 29 mars, 7.14.21.28 avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Deuxième et Troisième Districts,

Situées au coin des rues St Pierre et Broad; rue Broad, entre St Philippe et Dumaine; rue St Ferdinand, entre St Jean-Baptiste et St Ovide; au coin des rues Mazant et Libéral.

Maison de résidence meublée et de vastes terres dans la jolie localité de Mandeville.

A l'enchère publique, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de Mme Caroline A. Lefèvre, administratrice, B. Bernard, G. Hagstette, tuteurs, et autres.

No 8234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Vente pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, Juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 9 et signé le 13 avril 1883, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Orléans et St-Pierre, désigné par le No. 1 sur un plan de M. Pilié en 1845; ledit terrain mesure, au pied américain, 42 pieds 4 pouces de façade rue Bourbon sur une profondeur et façade rue St-Pierre de 56 pieds 10 pouces, borné à l'arrière par la propriété de J. Perilliat ou assignés, et du côté de la rue Orléans par le terrain No. 2 sur le même plan; ainsi que tous les droits en commun avec Louis Léopold Bernard, de la terre au mur, mesurant 8 pouces de largeur, lequel mur sépare la propriété précédemment décrite de celle qui fait face à la rue Bourbon et qui appartient au dit Bernard.

2° Deux terrains avec tout ce qui leur appartient, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, carré d'ilet borné par les rues St-Ferdinand, St Jean-Baptiste, St-Ovide et Press. Les dits terrains sont contigus l'un à l'autre, et mesurent, chacun, 31 pieds de façade rue St-Ferdinand sur 110 pieds, entre lignes parallèles.

3° Un terrain avec tout ce qui lui appartient, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, et mesurant 29 pieds 8 pouces de façade rue Broad sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un terrain avec tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Gennesties et Libéral; le dit terrain forme le coin des rues Mazant et Libéral, et mesure, au pied américain, 170 pieds, 7 pouces 2 lignes (plus ou moins) de façade rue Mazant, 43 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade rue Libéral; la même mesure en profondeur de l'autre côté, et 120 pieds, 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) sur la limite inférieure.

5° Un terrain situé à Mandeville, paroisse St-Tammany, faisant partie d'un terrain désigné par le No 20 du carré borné par le lac et par les rues Gérard, Claiborne et Lafitte; laquelle partie du terrain No 20 mesure—au pied français—80 pieds de façade rue Gérard, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue Claiborne, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que le mobilier et les effets qui y sont, selon un inventaire enliassé.

6° Un autre terrain dans le même village, paroisse et carré, désigné par le No 18 et mesurant, au pied américain, 50 pieds de façade rue Gérard sur 250 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou davantage comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs, divisés de façon à permettre le partage entre les parties intéressées, et portant un intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, et garantis par une hypothèque sur la propriété vendue, ainsi que toutes les clauses usuelles, y compris les 5 0/0 honoraires d'avocat et le transfert de l'assurance contre la perte par le feu. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1883.

L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis pour rendre certaine la vente.

14 avril—14.21.28—5.12.19 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Caspar Funk.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Division A—No 7978.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureaux No 45 rue Royale.—SAMEDI, le 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret; le dit lot étant le No 9 et mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain, aussi une autre portion de terre dans le même ilet, étant une partie du lot No 8 qui touche le lot ci-dessus et mesure 6 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 32 pieds.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en sus du prix d'adjudication, les taxes dues en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur le prix d'adjudication, sur le lieu de la vente.

21 avril—21.28—mai 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Thomas Howard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 8256.

PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 26 mai 1883 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 21 avril 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue London et les rues Libéral, Force et Nouvelle Orléans, désignés comme lots 3 et 4 dans l'ilet No 38, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à l'avenue London sur une profondeur de 109 pieds 8 pouces et 6 lignes.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant Emilio Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1883, un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

26 avril—26, mai 5,12.19.26.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District,

Rue Erato, entre Clara et Magnolia,

Succession de Vve J. Cunningham.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 8118.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 11 avril 1883, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville et désignés par les Nos 6 et 7, dans le carré d'ilet borné par les rues Erato, Clara, Thalie et Magnolia, et mesurant, chacun, 25 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade rue Erato, sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant E. Bonny, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera aussi, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera exigé pour rendre certaine la vente.

14 avril—14 21 28 et mai 5 12 19

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout un carré d'Ilet de Magasins et de Résidences, sur la rue Upper Magazine,

LE COIN DE BENSEL,

Rues Magazine et Huitième.

Succession de M. et Mme Adam Bensel.

No. 7102.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 31 janvier 1883, par l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 7ème jour de février 1883, il sera vendu, à l'encan, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite—

Six portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Huitième et Neuvième, désignés par les lettres A à F inclusivement, sur un plan de voyer, par Louis H. Pilié, en date du 22 février 1883.

Le terrain "A" mesure 32 pieds 2 pouces de façade rue des Magasins, sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade rue Huitième, et forme le coin des rues Magazine et Huitième, et est maintenant connu comme le "Bensel's Grocery" rue des Magasins No 889.

Le terrain "B" mesure 27 pieds 7 pouces de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes. Les améliorations sont occupées comme un magasin de variétés connu sous le No 841 rue des Magasins.

Le terrain "C" mesure 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations sont une maison de résidence et des magasins connus sous les Nos 843 et 845 rue des Magasins.

Le terrain "D" mesure 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de façade rue des Magasins sur 108 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur. Les améliorations sont des maisons de résidence et des magasins connus sous les Nos 847 et 847 1/2 rue des Magasins.

Le terrain "E" mesure 19 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Huitième, sur 126 pieds de profondeur. Les améliorations sont un confortable cottage simple connu sous le No 176 rue Huitième.

Le terrain "F" mesure 22 pieds 2 pouces de façade rue Huitième, sur 26 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison-cottage en bois double, à un étage, connue sous les Nos 178 et 178 1/2 rue Huitième.

La propriété précédemment décrite sera vendue sujette à tels arrangements, baux ou loyers qui ont déjà été conclus; sur lesquels d'amples renseignements seront donnés; aussi il sera donné, le jour de la vente, nombre de renseignements sur des installations, des lustres, etc.

Conditions de la vente—Les acquéreurs auront le privilège de payer le tout au moment de l'adjudication au comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des personnes intéressées, billets portant l'intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devra comprendre une hypothèque avec clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; toutes les bâtisses seront assurées, les primes remboursées et le transfert des polices ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité.

La propriété est vendue avec un titre parfait et entièrement dégagée de taxes, excepté les taxes dues cette année 1883, qui seront assumées par les acquéreurs.

Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, 79 rue de la Douane, aux frais des acquéreurs.

4 av—4,8 14,21,28,5mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. P. Harrison, Jr, & Co. et J.P. Harrison, individuellement, vs. leurs créanciers

No 6822—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—MARDI, 22 mai 1883, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 avril 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° UN TERRAIN AVEC LES AMÉLIORATIONS qui s'y trouvent, à Hammond, paroisse Tangipahoa, Lne, étant le troisième ilet, ou ce qui en reste, à 100 sur 300, borné par les rues Blank, Oak et Magnolia et la propriété Wilcomb.

2° Trois morceaux de terre dans la paroisse Natchitoches, Lne, avec toutes les bâtisses décrites comme suit:

Un morceau de 80 acres, section 26, township 1, range 7; un terrain de 6 acres à l'arrière du village de Campte, et un autre terrain de 1 1/2 acre, plus ou moins, du côté nord du bayou Campte, le tout acquis de Mézière, le 1er janvier 1876.

3° Certains comptes courants, billets, jugements, collatéraux, etc.

Le tout selon un tableau soumis et l'inventaire enliassé dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles qui seront dues en 1883.

Les actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire, 26 rue Carondelet aux frais des acquéreurs.

21 avril—21.28—mai 5,12,19,22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages à un corps de logis, dans le Sixième District.

A l'encan à long crédit.

Dans l'affaire des mineurs Z. McKay.

No 1692—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1883, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Chestnut et Coliseum, désignés comme lots numéros 23 et 24, se touchant et mesurant chacun 7 pieds 6 pouces de face à la rue Cadix sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois à un étage, qui seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un deux et trois ans de crédit avec intérêt de 6 pour cent par an du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, avec la clause d'honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1883, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. Commagère, notaire.

11 avril—11,21,28 mai 5.12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence et terrain,

No 199 rue Huitième, entre Camp et Chestnut.

Vente à crédit.

Succession de William H Bell.

No 8258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1883, il sera vendu à l'encan—

La résidence et terrain No 199 de la rue Huitième, dans le 4me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut; le terrain se compose de 2 lots adjacents et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de 128 pieds.

La bâtisse est retirée de la rue, avec parterre, une orangerie sur un côté et palissade de l'autre, la bâtisse a une galerie au-devant et derrière avec corridor, salon à arche, bibliothèque, salle à manger, environ 6 à 8 chambres à coucher, cuisine, chambre à bain, office et magasin à provisions, chambre à laver et à repasser, remises et écurie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie; les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1883, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph D. Taylor, notaire.

25 avril—25,28—5,12,19,26 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

Pendules en marbre, en bronze et imitation bronze, ornements, Fleurs artificielles et articles de fantaisie, le tout endommagé, à bord du vapeur "Rouen," et vendu pour le compte de qui il appartiendra, par ordre du Consul Français.

MERCREDI, 2 mai 1883, à 10:30 du matin, à sa salle d'encan, No. 64 rue Bienville, près Royale, il sera vendu par ordre du Consul Français et pour le compte de qui il appartiendra—

14 caisses des objets ci-dessus énumérés, endommagés à bord du vapeur "Rouen."

Conditions—Comptant avant livraison.

N. B.—On peut examiner les objets le lundi et le mardi avant la vente.

25 av—au 2 mai

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un hôtel à Covington à l'encan

D. A. Given & Son et D. A. Given, Jr., vs. leurs créanciers.

No. 6,861—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1883, il sera vendu à l'encan—

Quatre lots de terre dans la ville de Covington, Louisiane, connus comme lots Nos. 1, 2, 3 et 16 de l'ilet No. 4. Les dits lots se touchant et formant l'encoignure des rues Rutland et New Hampshire, et ont une façade totale de 170 pieds sur la rue Rutland sur une profondeur et façade à la rue New Hampshire de 170 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en une grande bâtisse en briques servant comme hôtel et louée à bail à C. G. Joyner jusqu'au 30 novembre 1883, à raison de $15 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en paiements égaux, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente garanti par privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, comprenant l'assurance et la police de transfert, etc., et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

15 avril—15 28—5 12 19 mai

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George J. Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3,466—Division C. Attendu que Nelvil A. Puech a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George J. Puech, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier

28avril—28—5 mai

Succession de Thomas Lyttleton Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6243.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Frank M. Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 avril—24.28—3 mai

Succession de Mme Hannah Palmer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5400—Division E. Attendu que Mme Victoria Guedry, femme de Francis E. Guedry, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dame Hannah Palmer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 avril—19 24 28

Succession de Mme Margaret Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7083—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par E. E. Chevalley, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 avril—19,24,28

Succession de J. M. Hess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6149.—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Willis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 avril—27—1 5 mai

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

No. 8,044—Edward Wilson, Syndic, vs. John Hughes.

Aux créanciers de Folger & Cie, insolvables, et à toutes autres personnes que cela peut concerner.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Charles G. Andry, Ecr, notaire, le 30me jour d'avril 1883, à 11 heures du matin, dans le but de remplir les conditions de vente forcée d'une certaine propriété dont la description se trouve enliassée au bureau du pétitionnaire.

Par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour.

Nouvelle-Orléans, ce 17ème jour d'avril 1883.

E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

18 avril—18 21 28

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Bailey & Rhodes, N. E. Bailey et C. M. Rhodes vs. leurs Créanciers.—No 8,145.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Bailey & Rhodes, N. E. Bailey Jr. et Chas M. Rhodes soit convoquée devant E. A. Peyroux, notaire, lundi, 30 avril 1883, à 11 heures du matin, pour prendre en considération la proposition d'un délai faite conformément à la loi; et que B. E. Elliott, avocat, soit nommé avocat des créanciers absents. Aussi, qu'un avis soit dûment donné selon la loi, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre les personnes et la propriété des pétitionnaires Bailey & Rhodes, N. E. Bailey et Charles M Rhodes.

N.-Orléans, 24 mars 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Dép. Greffier.

25 mars—25,—14,28 avr

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—No 8,170.

J. A. d'Hemécourt versus ses créanciers

Aux créanciers de J. A. d'Hemécourt et à toutes autres personnes intéressées,

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas. T. Soniat, Ecr, notaire, le 28ème jour d'avril 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 26e jour de mars 1883.

GEO. P. CASELAR, Député-Greffier.

27 mars—27,13,28 av

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S., DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150......RUE DU CANAL.......150 près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix ... 25 sept—

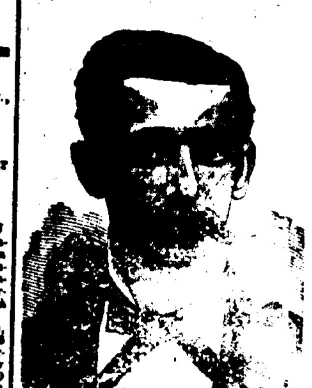

Viennent d'être reçus de France, DE BEAUX **VERRES.** meilleures qualités, Cristal de Roche. Véritables verres-cailloux.

E. CLAUDEL Opticien, rue du Canal, près Camp.

Dr David Davieson,

Neuvième saison à la Nlle-Orléans

DE LONDRES, DE GIESSEN ET DE NEW YORK.

Auteur du "Practical Observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc. Conférencier sur l'Anatomie, la Physiologie, etc., au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri, St Louis Mo.

Désire annoncer aux citoyens de la Nlle-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain, à son salon 7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.

Tous les jours de 10 A. M. à 3 P. M. et le soir de 6 à 8 heures.

Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des

MALADIES DE NERFS,

commencé des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse, ayant pour résultat des débilités nerveuses, physiques et mentales, et la perte de toute vitalité; et sa longue et vaste expérience acquise dans les meilleurs hôpitaux européens en même temps que les succès de bien des années en Europe et en Amérique lui permettent de garantir un

SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

et qui le consulteront. Le Dr DAVIESON a été surtout remarquablement heureux dans ces

TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE.

Il est, cependant, préférable qu'une entrevue ait lieu, si c'est possible.

Le travail du Dr DAVIESON "Practical Observations" qui en est à sa 160me édition, sera recommandé comme un guide de valeur et sera obtenu gratuitement sur demande.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nlle-Orléans, jusqu'au 30 avril, après quelle date son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.

Heures de consultation à son bureau, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 6 à 8 heures P. M. Le dimanche de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. seulement.

24 fév—au 30 av

GASTRINE

(Forme liquide)

GUERIT LA DYSPEPSIE.

SOULAGE IMMEDIATEMENT

LES NAUSEES, L'ETOURDISSEMENT, LES GAZ, LES AIGREURS, LA CONSTIPATION, LES PALPITATIONS DU CŒUR, LES RAPPORTS ACIDES de L'ESTOMAC, LE MAUVAIS GOUT A LA BOUCHE, LE MANQUE D'APPETIT, L'ECHAUFFEMENT, LES OPPRESSIONS, LE MALAISE GENERAL,

Et tous les autres symptômes pénibles qui résultent d'une digestion interrompue

GASTRINE

DONNE DU TON A L'ESTOMAC, EN RETABLIT LES FONCTIONS, FACILITE LA DIGESTION COMPLETE.

Remède précieux pour les dames, et pour tous ceux qui mènent une vie sédentaire

A vendre en lots par E. J. HART & CO, et par tous les droguistes dans les principales villes.

Au détail, un dollar la bouteille, Par tous les Pharmaciens.

Dépôt de fabrique, 39 rue Murray, New-York.

6 mars—3m—MaJ 8

SPECTACLES BALS, &c

PAVILLON DE FARANTA.

Théâtre d'été.

Coin Bourbon et Orléans.

UNE TROUPE DE MINSTRELS.

LE GRAND CLIFTON, Champion des Gymnastes.

Toute une compagnie de spécialités.

FOSTELL.

Début de FOSTELL, le prodige musical et clown allemand.

Début du phénomène russe et étonnant contorsionniste, A. GOFRE.

GOFRE,

Le rêve de RAPHAEL ou l'atelier du sculpteur par Mme ALVA.

Les représentations les plus belles et à meilleur marché en ville.

Amenez vos enfants cette semaine.

Prix d'entrée - - - 10 sous

Représentations tous les soirs à 8 heures.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche. 25 avril—

MATINEE-CONCERT

AU BENEFICE DE LA

"Southern Silk Industrial Association"

A LA SALLE GRUNEWALD.

Samedi, 28 Avril, 1 h. P. M.

Première Partie.

Sans-souci (piano)......Ascher — Mlle R. North.

The Message......Blumenthal — Mlle F. Haberwald.

Romance...... — M. Alfred Théard.

Barbier de Séville......Rossini — Mlle M. Santini.

Il ne vient plus......Mattei — Mlle R. Frémaux.

Duo—(violons)......Bériot — Mlle M. Wannack—Henri Boyer.

Seconde Partie.

La Sonnambula—(piano)......Rosellen — Geo Paoletti.

Sérénade......Braga — Mme G. d'Aquin—accompagnement de violon par H. Bayon.

"Si vous n'avez rien à me dire"......Mme Rotschild — Mlle F. Haberwald.

Berceuse...... Légende...... — M. Gus. d'Aquin.

When the quiet moon is beaming......Schondorf — Mlle M. Santini.

Pensées d'Automne......Gung'l — Mlle R. Frémaux.

Mme H. BAYON......Accompagnatrice

Prix du Billet......50 cents

26 avril -

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.

CAMPEMENT DE LA

Louisiana State National Guard.

Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr. Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.

Grand Tournoi Militaire des DIFFERENTS ETATS

—ET—

TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.

15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883,

Sous les auspices et la direction de la

Louisiana State National Guard.

Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de sa première série de

TIR A LA CARABINE, ORGANISES COMME SUIT.

LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles, tir à 500 yardes, cinq balles, tir à 1,000 yardes, cinq balles.

Mercredi, 16 du courant, seconde Série

LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes, distance 200 et 500 yardes, cinq balles pour chaque distance.

TROPHEE D'ETAT.—Huit hommes, distances, 200 et 500 yardes, cinq balles par homme pour chaque distance.

Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."

Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 17, 18 et 19 du courant.

Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats

Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.

Distribution de Prix:

INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.

ARTILLERIE.—Premier prix, $500, second prix, $200; troisième prix, $100.

Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qu'il a jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.

Admission au "Grand Stand"... $1 00

Admission au Champ... 50

Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.

25 avril—1m

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9:42 p. m.
Coast accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	9:22 a. m.
Sunday Excursion	7:15 a. m.	9:00 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.

JOHN KILKENNY, Asst. Gen. Pass. Ag't.

J. H. SMITH, Ticket Agent,

J. T. HARAHAN, Superintendent,

12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de DIMANCHE 15 avril, les trains partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE MILNEBURG.	
7:00	a. m.	6:00	a. m.
8:00	a. m.	7:30	a. m.
10:30	a. m.	9:15	a. m.
12:10	p. m.	11:10	a. m.
3:00	p. m.	2:00	p. m.
5:00	p. m.	4:00	p. m.
7:00	p. m.	6:00	p. m.

Un train partira tous les Dimanches matin, à 5 heures, pour l'agrément des Pêcheurs.

Le Dimanche les trains partiront toutes les heures après 2 heures p. m.

Le dernier train part du Lac à 7:30 p. m.

Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.

Les heures sont celles de la ville.

30 mars— J. T. HARAHAN, Président.

VERITABLE ELIXIR du Dr GUILLIÉ

TONIQUE ANTI-GLAIREUX & ANTI-BILIEUX

Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien, [illegible], 9, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9, PARIS.

L'Elixir de Guillié, préparé par PAUL GAGE, [illegible] les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques comme Purgatif et comme Dépuratif [illegible] frais considérables de médicaments.

[illegible] Purgatif [illegible] est utile d'un bon repas s'il est pris le soir ... pour ou en en fait usage. Il peut être administré ... plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse sans craindre aucune espèce d'accident.

Une expérience de plus de SOIXANTE ANNÉES a démontré que l'Elixir Guillié préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les

FIÈVRES PALUDÉENNES, le CHOLÉRA, la FIÈVRE JAUNE, la DYSSENTERIE, les AFFECTIONS GOUTTEUSES et RHUMATISMALES, dans les MALADIES des FEMMES, des ENFANTS, du FOIE et dans toutes les MALADIES CONGESTIVES.

Une brochure [illegible] est jointe à chaque bouteille de Véritable Elixir Guillié.

Dépôt à New-Orléans, chez MM. CARROUCHÉ, NADAL, E. J. HART & C., Saint-Cyr-FOURCADE, L. LYONS.

Remède Rationnel.

SALICYLICA.

Plus de Rhumatisme, de Goutte ni de Névralgie.

Soulagement immédiat garanti.

Guérison permanente assurée.

Succès établi après cinq années d'expérience, dans tous les cas possibles aigus ou chroniques, sans un seul insuccès. Se référer à tous les médecins éminents et à tous les pharmaciens pour la valeur curative du Salicylica.

SECRET!

LE SEUL DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE EMPOISONNÉ QUI EXISTE DANS LE SANG DES RHUMATISANTS ET DES GOUTTEUX.

Le SALICYLICA est un remède souverainement rationnel parce qu'il s'adresse directement à la cause du Rhumatisme, de la Goutte et de la Névralgie, tandis que beaucoup d'autres prétendus spécifiques et panacées ne combattent localement que des effets.

Tous les savants sont d'accord sur ce point que les applications extérieures, telles que frictions avec de l'huile, de l'onguent, des liniments, des lotions adoucissantes, ne sauraient extirper les maladies ci-dessus, parce qu'elles sont le résultat d'un empoisonnement du sang par l'acide urique.

Le SALICYLICA exerce un effet merveilleux sur cet acide et détruit le mal. Les médecins les plus renommés de l'Amérique et de l'Europe l'emploient maintenant exclusivement. L'Académie de Médecine de Paris a rapporté 95 pour cent de guérisons en trois jours.

Rappelez-vous

Que le SALICYLICA guérit infailliblement le Rhumatisme, la Goutte et la Névralgie. Il calme presque instantanément les douleurs les plus vives.

Faites-en l'essai. On garantit le soulagement ou l'on rembourse l'argent.

On enverra des milliers d'attestations à ceux qui le désireront.

$1 la boîte. 6 boîtes pour $5.

Envoyé franco par la poste contre argent transmis et reçu.

Demandez ce médicament à votre pharmacien.

Prenez sur vos gardes, néanmoins, et ne prenez pas des contrefaçons ou d'autres remèdes qui vous seront peut-être recommandés "comme aussi bons". Insistez pour avoir le véritable Salicylica avec le nom de WASHBURNE & Co, sur chaque boîte, celui-là nous en garantissons la pureté, sous notre garantie. Il faut à cet effet que le remède soit parfaitement pur pour qu'il produise ses effets. N'en prenez pas d'autre ou adressez-vous à nous.

WASHBURNE & Co., Propriétaires, 287 Broadway, coin Reade St.

18 janv— NEW-YORK.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS

J. F. SCHRODER, président

NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4 407,800 24
Passif	2 670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident

CLARENCE F. LOW, député assistant secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

12nov—1an—v.e

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre auquel succèdent une forte sueur et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade, et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, l'Ayer Ague Cure par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques.

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai-

OPPRESSION Toux, Rhumes, **ASTHMES** NEVRALGIE Catarrhes.

La fumée étant ASPIREE, pénètre dans la poitrine, calme le système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des voies respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte—PARIS, vente en gros, J. ESPIC, 128, r St-Lazare.—Exiger cette signature sur chaque cigarette.

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès.—Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien. Empêche vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition.—Vente en gros Mme DUTAUT, à Boisy, près Paris.—Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 216, Canal-Street.

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA

de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploie avec succès contre les Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation, le Manque d'appétit et les Douleurs d'estomac auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

ANÉMIE

QUINA LAROCHE Ferrugineux

Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS

SANTAL MIDY

L'essence de santal citrin de Bombay, absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le Copahu et le Cubèbe. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SIROP Pectoral et PATE DE NAFÉ DELANGRENIER de Paris.

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les autres pectoraux contre les Rhumes, Bronchite, Coqueluche et Irritations de Poitrine et de Gorge.

NOUVELLE-ORLEANS, dans toutes les Pharmacies

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLEANS

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy de-Lôme	3,578 Tx	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx	Bordeaux	3,578 Tx
Havre	3,578 Tx	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx		

Le nouveau Steamship BORDEAUX partira pour le Havre vers le 3 mai et sera suivi par le PARIS vers le 1er juin.

Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40.

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $65.

Ordres pour billets de passage (entrepont) du Havre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le Steamship PARIS est parti du Havre le 19 de ce mois et partira d'Anvers le 24, et de Bordeaux le 1er mai. Le Steamship MARSEILLE suivra, partant du Havre le 20 mai, d'Anvers le 25 et de Bordeaux le ... juin.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

13 av— FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

LES CELEBRES

PHOTOGRAPHIES EMAILLEES

se font maintenant dans les genres les plus nouveaux au studio de

W. W. WASHBURN,

109 RUE DU CANAL.

J'étais sur le point de faire la remarque: qu'étant pleinement convaincu de mon habileté à plaire à tous mes clients, et à même de démontrer la supériorité de mes PHOTOGRAPHIES, tous ceux qui recherchent les meilleurs portraits sont respectueusement invités à venir examiner les miens.

1er fév— W. W. WASHBURN.

FRANTZ & OPITZ,

Coin des rues Royale et Bienville,

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc. Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—6m

PHARMACIE DUCONGE.

29......RUE DE CHARTRES......29

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willon's Dysentery Remedy.

1er sept 82—1an

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, du pour logs, wagons à coton, charrettes à bagage, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et les fermantes extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux appréciés et par de très habiles ouvriers. Nous ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 61 rue Carondelet

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17......RUE BARONNE......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANT. CARRIERE.

L. F. CARRIERE. CHAS J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 129 rue Gravier.

... avances libérales sur consignations à nos amis en France, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

mars—

Mme BONCHO, sage-femme, et ... pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au p...

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—83.1 an.DMJ

FEUILLETON.

No. 28. Commencé le 4 avril.

L'Evangéliste

ROMAN PARISIEN

—PAR—

ALPHONSE DAUDET

Magnabos se trompait. Sur l'écroulement des vieux privilèges, il en reste un debout qui les vaut tous, une tyrannie plus haute que les lois et les révolutions, grandie du formidable abattage qu'on a fait autour d'elle, c'est la fortune, la vraie force moderne, nivelant tout, inconsciemment, sans effort. Oh! sans le moindre effort. Et la pauvre mère obligée de se cacher comme une criminelle, et le vieux doyen révoqué, et le brave Romain honteusement chassé de son écluse, ne se doutent guère à quel point les Autheman sont étrangers à leur malheur. Tout cela s'est fait en dehors et au-dessus d'eux, par la force naturelle des choses, le poids de l'argent, l'universel aplatissement devant l'idole; et pendant que ces basses et cruelles besognes s'exécutent en leur nom, eux continuent leur vie honorable et paisible, madame à Port-Sauveur dans l'installation des premiers beaux jours, le banquier derrière son grillage, à la source même, le cristallin, continu, inépuisable, qui alimente le grand fleuve d'or en si... vers de ses hautes berges.

Tous les jours à cinq heures le coupé d'Autheman vient le prendre et l'emporte à toute vitesse vers sa femme. Rien de plus ponctuel que ce départ d'après lequel les employés règlent leurs montres, détendent leurs visages accoutrés par la présence du patron. Aussi la surprise est-elle grande, une après-midi de juin, de le voir quitter son bureau dès les signatures de trois heures: "Je monte...." dit-il en passant devant les garçons.... "Quand Pierre attellera, qu'on me prévienne."

—Monsieur n'est pas malade?

Non, Monsieur n'est pas plus malade que les autres jours. Lentement, avec le geste préoccupé qui tâte et tourmente l'enflure de sa joue, il monte le large escalier dont les échos de vieille église lui renvoient son pas traînant et découragé, entre dans l'appartement que ses persiennes closes, l'absence de tapis et de tentures font encore plus vaste et solennel, traverse le parloir aux réunions de prières, tous ses bancs empilés le long des murs chargés d'inscriptions bibliques, puis le bureau tapissé de cartons verts bien en ordre, le salon pompeux, garni de meubles du premier empire, la taille remontée dans leurs housses comme les robes de ce temps-là, et s'arrête enfin à une haute porte de moulures sévères.

La chambre de sa femme!....

Depuis quatre ans, cette porte s'est fermée sur un bonheur qu'on lui refuse obstinément. D'abord, on y a mis des formes, les prétextes, fatigues, misères de femmes, qu'elles invoquent quand elles ne veulent plus; puis un simple refus inexpliqué et le verrou tiré, solide dans ces murailles du vieux temps. Lui n'a pas protesté, ne voulant la devoir qu'à elle-même. Mais que de fois, la nuit, il a guetté dans ce grand salon, là-bas par les corridors de Port-Sauveur, à écouter le souffle égal et paisible de sa Jeanne. Il pensait: "Elle a assez de moi.... c'est l'horreur.... le dégoût...." et renouvelant les tentatives de sa jeunesse, il a livré sa joue aux chirurgiens, l'affreux nævus héréditaire demeurant rebelle à toute médication. Les opérations n'ont pas servi davantage. Creusé, extirpé, le mal renaissait plus hideux chaque fois, s'étendait comme une énorme araignée livide sur tout un côté de la figure. Alors, saisi de rage, humiliant dans son cœur l'amour qui ne voulait plus de lui, Autheman essayait de la débauche.

Quand, sur le grand trottoir, on a su qu'Autheman le riche entrait en chasse, ce fut un splendide rabattage, le tiré des forêts royales. Mais ce délicat amoureux d'une femme chaste manquait de l'initiation du vice. La première qu'on lui amenait, dix-huit ans, succulente et ferme comme un beau fruit, était prise d'une terreur folle, la figure cachée dans son bras nu à la vue de l'homme qu'il fallait aimer. "J'ai peur......" disait-elle tout bas en grelottant. Et lui plein de pitié pour cette chair blanche d'esclave à l'étal: "Rhabille-toi...... tu auras l'argent tout de même." Une autre s'est jetée à son cou, l'enveloppant d'une caresse passionnée. Celle-là, il l'aurait tuée...... Décidément il n'y a pour lui qu'une femme au monde, la sienne, et elle ne veut plus. Voilà pourquoi il s'est décidé à mourir.

Oui, la mort, ressource suprême des déshérités: et une mort enragée, féroce, vengeresse, un de ces suicides de colère qui ensanglantent de débris humains l'angle dur des trottoirs et des corniches, la grille en fers de lance des colonnes commémoratives, chassant la vie empoisonnée de misères trop cruelles, de souffrances incurables, dans un grognement et un blasphème. C'est cette mort qu'il a choisie. Il se tuera ce soir, là-bas, tout près d'elle. Mais avant, il a voulu revoir cette chambre une dernière fois.

Une grande chambre délicatement tendue de soie gris-tendre, à peine une nuance entre les boiseries à filets d'or. L'immatérialité de la femme qui vit là se devine à la netteté de cette tenture, de ces meubles laqués de la même couleur tourterelle, aussi frais que le soir du mariage, il y a onze ans.... Pauvre Autheman sans prénom, que personne, pas même sa mère, n'a jamais songé à appeler Louis, pauvre Autheman le riche, pauvre laid! A corps perdu sur le grand lit de ses amours drapé en lit de mort, quels cris de colère et de passion il étouffe, mordant l'oreiller, griffant la courtine dure! Et qui croirait à le voir pleurer tout haut comme un enfant, que c'est le même Autheman ganté, correct et froid que son domestique trouve un moment après dans l'antichambre, devant la cage de la perruche.

Tous les ans, la cage et l'oiseau faisaient le voyage de Port-Sauveur, au grand scandale d'Anne de Beuil, furieuse d'entendre ce bec crochu de vieille hérétique appeler "Moïse.... Moïse...." sous les embrasures évangéliques. Cette fois, volontairement ou non, la perruche a été oubliée; et la voilà couchée au fond de sa cage, la tête abandonnée, les pattes convulsées et raidies, devant le petit miroir cassé qui reflète la baignoire sans eau et la mangeoire vide. C'est fini d'appeler Moïse; plus rien d'Israël ne reste dans la maison du renégat. Autheman considère cela une minute, passe sans colère, et froidement, au cocher qu'il regardait se montre:

"Je suis pressé, Pierre...."

Le coupé file, brûle les rues, les quais, le triste faubourg d'Ivry tout noir de ses chantiers de charbon, de ses masures ouvrières, de la fumée lourde de ses usines. Quartier de misère et de révolte, où les rares équipages qui passent, reçoivent des poignées de fumier et de boue par leurs portières. Mais le coupé du banquier, bien connu du peuple d'Ivry depuis si longtemps qu'il fait le trajet, n'a rien à craindre du dehors, ses stores relevés, fermé comme une logette de lépreux, même quand la route s'engage entre les colzas et les blés, les plaines ondulantes et dorées sous un beau soleil de juin. C'est ainsi qu'il voyage, ce richard, déprisonné seulement quand la grille a tourné sur ses gonds et qu'il peut aspirer librement l'odeur de miel des pawlonias flottant sur le silence engourdi de Port-Sauveur.

"Où est madame?.... demande-t-il, tandis que le cheval s'ébroue, luisant et fier, sa gourmette argentée d'écume.

"Dans le parc.... Au banc de Gabrielle....."

Sur ce banc moussu, circulaire, qui joint dans le haut les deux rampes de l'escalier et se blottit comme un nid entre les branches d'un vieux tilleul, la belle Gabrielle a sans doute parlé d'amour, soupiré des fredons et des propos galants, par des soirs comme celui-ci, bourdonnants d'abeilles et tout embaumés d'effluves chaudes. Pour Jeanne Autheman, c'est un simple observatoire. Quand elle n'est pas à la Retraite, tout en s'entretenant avec Dieu, elle surveille de là à travers les branches le train domestique, l'alignement correct des charmilles, des parterres fleuris, du potager dont les cloches de verre luisent le long de la voie. Les serviteurs savent cela, et quand "Madame est dans son arbre," le château paraît encore plus tenu, plus sévère que d'habitude.

"L'âme qui veut s'unir à Dieu doit oublier toutes les choses créées, tous les êtres périssables...."

C'est la voix froide de sa femme que le banquier écoute en montant les hautes marches tournantes. Les sanglots de Watson lui répondent; pauvre Watson, revenue de sa mission, plus navrée, plus douloureuse que jamais, avec le souvenir de ses enfants qui s'acharne et crie dans son cœur. Jeanne s'indigne et gronde, sans s'émouvoir de ces larmes, car elle a reçu du Christ le *don de la force*.

"Bonjour....," dit-elle à Autheman en lui tendant son front bien vite pour reprendre l'entretien; mais lui, d'un ton de maître:

"J'ai à vous parler, Jeanne...."

A l'éclair de ses yeux, à la façon nerveuse dont il lui étreint le poignet, elle a compris que l'heure est venue de l'explication si longtemps remise.

"Va, ma fille...." dit-elle à Watson; et elle attend avec cette expression excédée, épouvantable, de la femme qui n'aime pas et qui sait qu'on vient lui parler d'amour. Assis sur le banc à côté d'elle, Autheman murmure:

"Pourquoi retirez-vous votre main, Jeanne? Pourquoi reprendre ce que vous aviez donné?.... Si, si, vous comprenez bien.... Ne faites pas ces yeux qui mentent.... Vous étiez à moi, pourquoi vous êtes-vous reprise?"

Puis, à mots pressés et brûlants, il essaie de lui faire comprendre ce qu'elle a été dans sa vie. Après l'enfance solitaire et infirme, la jeunesse sans joie, craintive de se laisser voir; aux heures aimantes et conquérantes la sensation atroce de l'insecte laid qui fuit sous les pierres, de peur qu'on l'écrase. Un jour, elle est venue enfin, et tant de lumière s'épandait autour d'elle, qu'il s'est senti ranimé, vivifié. Même ses tortures d'amour, l'angoisse—quand il la regardait sous la charmille avec Déborah—l'angoisse de se dire: "elle ne voudra jamais de moi...." même cela, c'était doux, venant d'elle.

"Te rappelles-tu, Jeanne, quand ma mère est allée te demander?.... J'ai passé l'après-midi ici, sur ce banc, à l'attendre. Oh! sans impatience et très calme. Je me disais: Si elle ne veut pas, je meurs.... Je savais comment; toutes mes dispositions étaient prises.... Eh bien, regarde-moi. Tu sais que je ne fais pas de phrases.... Me voilà devant toi comme il y a onze ans, très ferme dans ma volonté de mourir pour un refus, et l'heure et le lieu décidés.... Prononce."

Elle le connaît sérieux et sincère, et se garde bien d'articuler le "non" qu'il peut lire dans la décision de ses yeux, dans le retirement instinctif de tout son être. Doucement, elle le rappelle au sentiment chrétien, à la foi apaisante, à la loi de Dieu qui nous défend d'attenter à nos jours.

"Dieu!.... Mais c'est toi mon Dieu...."

Et avec des baisers plutôt que des mots, un bégaiement passionné;

"Dieu, c'est ta bouche, ton haleine, tes bras qui m'enlaçaient, ton épaule nue où j'ai dormi.... Dans ce temple où tu m'as conduit, sur ces chiffres où mes yeux se brûlent, je n'ai jamais pensé qu'à toi. Tu étais mon courage au travail, ma ferveur à la prière. Maintenant tu t'es reprise.... Comment veux-tu que je croie? ....Comment veux-tu que je vive?...."

Elle se dresse, indignée qu'on ose ainsi blasphémer devant elle. Une rougeur monte à ses joues, le feu de cette colère sainte que permet l'écriture.... *Courroucez-vous et ne péchez point.*

"Assez, plus un mot.... Je croyais que vous m'aviez comprise.... Dieu et mon œuvre!.... Le reste n'existe plus pour moi...."

Elle est belle ainsi, toute frémissante, elle qui ne s'émeut jamais, et des brindilles pâles de tilleul tombées sur ses cheveux noirs dans un désordre qui lui sied. Il l'admire un moment, la pénètre de cet effrayant regard d'ironie glissant sur son bandeau. Est-ce vraiment Dieu l'obstacle?... ou sa monstrueuse laideur?... En tout cas, il la connaît. C'est un "non" implacable.

"Je pensais bien," dit-il en se levant et revenu à son ton habituel, posé et froid, le ton des affaires, "je pensais bien que ma démarche était inutile; mais je ne voulais pas qu'il y eût de malentendu entre nous."

Il fait deux pas pour s'en aller, puis s'arrête:

"Alors, jamais?....

—Jamais."

Où va-t-il?.... Il a regardé sa montre et se hâte vers la maison, comme un homme qui craint de manquer un rendez-vous... Eh! qu'il aille. Dieu châtie l'esprit de révolte... Sans plus s'occuper de lui, elle prie pour calmer son intime frémissement, pour effacer la souillure qu'a laissée sur son âme ce brutal rappel à la terre. Elle prie et s'apaise, tandis que le soir tombe en frissons dans les branches et que des vols de grands phalènes remplacent les sphinx sur les géraniums du jardin, éteints peu à peu, disparus dans une nuit où il n'y a pas encore de lune. Il ne reste de visible que la voie du chemin de fer, droite et lisse sous la lueur grondante de deux globes de feu apparus au tournant de la Seine.

L'express du soir!....

Il passe en éclair et en tonnerre; et Jeanne pour qui c'est le signal du dîner et qui descend les marches lentement au dernier verset de sa prière, le regarde fuir dans la nuit, sans se douter qu'il vient de la faire veuve.

On l'a retrouvé le soir même, dans un va-et-vient de lanternes affolées entre les trains montants et descendants. Son chapeau, sa canne et ses gants étaient soigneusement posés sur la rampe de la terrasse. Le corps entraîné loin, broyé, jeté à tous les côtés de la voie; la tête seule intacte, et hors du bandeau protecteur, plus visible et plus effroyable que jamais, le mal immonde, l'araignée aux longues pattes agrippantes, toujours en vie, acharnée sur sa proie.

AIMONS-NOUS BIEN.... NE NOUS QUITTONS JAMAIS....

Mme Ebsen commençait à sortir, à se rassurer. Les d'Arlot étaient rentrés à Paris et lui auraient servi de protecteurs, en admettant qu'on eût sérieusement pensé à l'enfermer. Il fallait seulement qu'elle se tînt bien tranquille, car l'affreux accident arrivé au [illegible] le courage digne de sa [illegible] ligence supérieure [illegible] res en vra[illegible] tout cela dépassa[illegible] son profit. D'ailleurs la pauvre mère était réduite maintenant, matée par la peur et cette attente mêlée d'espoir qui avait duré des mois; volontiers elle eût dit comme la paysanne là-bas et du même accent fatidique: "Rien à faire...."

(La fin à demain.)

Un nommé C...., marchand de vins, rue du Chemin-Vert, à Paris, ayant une somme de 8,000 fr. en or à cacher et ne sachant où la placer pour la mettre à l'abri des voleurs, avait imaginé d'enfermer son or dans un sac et de déposer le tout dans un trou pratiqué par lui-même dans son cellier.

A diverses reprises il avait visité sa cachette et n'avait jamais rien remarqué d'anormal quand, ayant un payement à faire, il s'aperçut que 5,080 fr. avaient été soustraits du sac.

Après avoir longtemps cherché quel pourrait être l'auteur de ce vol, ses soupçons se portèrent sur sa nièce, la femme G......, qui était employée chez lui comme domestique. Elle seule allait quelquefois dans ce cellier, où aucun étranger n'aurait pu pénétrer, car il fallait traverser la chambre de C...... pour y arriver.

Il interrogea donc sa nièce qui, non seulement, nia énergiquement, mais encore lui déclara qu'elle ne voulait plus rester à son service et qu'elle allait lui intenter un procès en diffamation.

C...., dont les soupçons s'étaient changés en certitude, se rendit au bureau du commissaire de police et y fit sa déclaration; outre les 5,080 fr., avaient également disparu deux montres et un médaillon en or, ainsi qu'un revolver à six coups et une boîte de cartouches.

Une première perquisition faite par le commissaire de police du quartier n'avait amené aucune découverte, mais, comme C... continuait à accuser la femme G... d'être l'auteur de ces vols [illegible]

Convoqués, ce matin par M. Clément, les époux G.... commencèrent par nier énergiquement et exprimèrent leur étonnement d'être ainsi dérangés pour une aussi sotte affaire.

L'interrogatoire étant terminé, G.... fut gardé à vue par deux agents de la sûreté, et M. Clément, emmenant avec lui la femme G...., alla faire une nouvelle perquisition à leur domicile, situé, 36, rue des Cendriers.

Après avoir minutieusement cherché partout, on finit par découvrir dans une table de nuit, derrière un tas de chiffons, d'abord le revolver, puis, enfermés dans une boîte en carton, les deux montres et le médaillon, enfin, dans un sac en toile, 3,160 fr., et dans un porte-monnaie 110 fr.

La femme G...., forcée d'avouer, déclara alors que, se trouvant dans une position intéressante et sans argent, il lui était venu à l'idée de s'en procurer à l'aide du procédé que l'on sait.

G.... et sa femme ont tous deux été écroués au Dépôt.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.